

Plan de relance : le nucléaire déclaré “bon pour le climat” par l’Etat français

C’est sans doute ce qu’auront retenu les partisans du nucléaire dans le plan de relance de l’économie publié le 3 septembre 2020. Le gouvernement inclut en effet l’énergie nucléaire dans ce plan au titre des énergies et technologies vertes qui ont un « *potentiel de réduction massive des émissions à long terme* ». Il s’agit là d’une inflexion importante de la politique énergétique de notre pays qui reconnaît (enfin) les atouts du nucléaire, marquant au passage sa différence avec la Commission Européenne qui n’en est pas encore à ce point majeur.

Au moment où il est confirmé que deux français sur trois croient que cette énergie émet des gaz à effet de serre, cette nouvelle est d’importance.

Le mauvais exemple de la Californie et de l’Allemagne

Car dans le même temps, il est prouvé les limites qui s’imposent au développement effréné des énergies renouvelables en raison de leur intermittence de fonctionnement et d’une production aléatoire et peu prévisible, fonction des seules conditions météo.

C’est ainsi que la Californie vient d’imposer à ses habitants des coupures massives de courant en raison d’une forte demande du fait de la canicule. Plus près de chez nous, l’Allemagne est contrainte de recourir au charbon pour palier l’inconstance de fourniture de ses éoliennes. Des exemples qui rappellent cruellement que l’électricité ne se stocke pas et qu’en l’absence de vent ou de soleil, les énergies renouvelables ne peuvent satisfaire aux besoins des consommateurs. Ce n’est pas la récente mise en service d’une super- batterie en Californie qui pourra convaincre du contraire.

Et comme le recours aux combustibles fossiles (le gaz ou pire encore le charbon), ne peut répondre aux enjeux climatiques de la planète, le nucléaire reste la seule voie possible pour répondre aux besoins de l’humanité en électricité. Une énergie devenue stratégique autant qu’elle était vitale comme cela a été démontré pendant la crise sanitaire. Mais aussi une énergie en pleine expansion en raison du développement démographique et de ses nouveaux usages (véhicules électriques, production « verte » d’hydrogène ...).

La France qui se situe dans les premières places des pays « vertueux » en termes d’émission de CO2, souffre d’un désamour avec le nucléaire. Le pilonnage systématique de cette filière, relayé par certains médias complaisants ou les calculs à courte vue de politiciens peu soucieux de l’intérêt général, finit par l’emporter dans l’indifférence générale. L’arrêt anticipé de Fessenheim, l’une des centrales les plus sûres et les plus rentables du parc, en est la triste illustration. Il est vrai que les déboires de l’EPR de Flamanville sont pain béni pour les opposants à cette énergie.

Un plan de relance qui tombe à pic.

Mais tout n’est pas perdu car le plan ambitieux « **France relance** » d’un montant de 100 milliards d’euros, reconnaît enfin l’importance de cette filière pour les décennies à venir. Une occasion unique de remettre de la cohérence dans notre politique de l’énergie et de faire converger notre SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) avec la PPE 2019 – 2028 (Programmation Pluriannuelle de l’Energie) laquelle confond objectifs et moyens.

Concrètement, des mesures d'un montant de 30 milliards d'euros permettront une réduction directe des émissions de gaz à effet de serre comme la rénovation énergétique des bâtiments ou le « *verdissement* » du parc automobile.

Mais aussi des moyens, certes plus modestes car limités à 470 millions d'euros, sont dédiés à la filière nucléaire. Ils seront concentrés sur la formation et sur les sous-traitants afin d'améliorer leurs compétences et d'aider les partenaires de cette filière, fragilisés par des années de disette et par la crise sanitaire. L'aide au développement des petits réacteurs (SMR), susceptibles de mieux répondre aux besoins des Etats en attente de nouvelles solutions, est aussi dans le scope du gouvernement.

Une démarche qui ne déplaira pas à Bercy et à Bruno Le Maire lequel a pris la main sur le dossier de l'EPR de Flamanville et attend d'EDF des performances d'excellence auxquelles l'électricien nous avait habitués avec la construction et l'exploitation sans incidents sérieux d'un parc de centrales unique au monde.

Six EPR pour un programme ambitieux.

Et puisque ce plan porte l'objectif de mettre notre pays sur les bons rails à l'horizon 2030, la mise en œuvre immédiate d'un programme de six EPR de nouvelle génération devrait être l'aboutissement logique de cette démarche afin de renouveler un parc nucléaire vieillissant avec l'arrivée à terme d'un nombre élevé de réacteurs qu'il faudra bien remplacer un jour dans le bon ordre (l'effet « falaise »).

Une décision capitale qui permettrait de consolider la capacité de notre filière à construire des nouveaux réacteurs, indispensables à notre souveraineté industrielle, et de donner la possibilité à la France de maintenir sa sécurité d'approvisionnement en électricité décarbonée sur le long terme. A la condition expresse que le gouvernement fasse preuve de courage et reste ferme sur ses positions, des positions immédiatement contestées par les « *verts* » qui voient dans cette reconnaissance du nucléaire un renoncement de promesses d'un autre temps.

Des raisons d'espérer.

Un pari qui n'est pas gagné d'avance tant les incertitudes sur l'EPR de Flamanville restent grandes.

Plus grave encore avec les conséquences du Covid sur l'exploitation du parc qui réduisent les marges de production pour faire face aux aléas, faisant craindre des ruptures d'alimentation ces prochains hivers, l'arrêt prématuré de Fessenheim n'arrangeant rien, bien au contraire.

Pourtant, le démarrage réussi des deux EPR de Taishan en Chine et la mobilisation des exploitants français cet été donnent des raisons d'espérer en un regain d'une filière qui reste la troisième en France après l'aéronautique et l'automobile avec 3 000 entreprises et 220 000 emplois.

Alain Desgranges

Ingénieur

Ancien Directeur de la centrale nucléaire ¾ du Blayais